

Alertes en tous genres...

Des CE... comme s'il en pleuvait !

- Une fois n'est pas coutume, nous vous présentons une synthèse de quatre CE : trois CE ordinaires (dont deux se suivaient d'une semaine seulement), et un CE extraordinaire. Ce sont les CE ordinaires des 27 et 29 mai, des 11-12 juin, des 18-19 juin, ainsi que le CE extraordinaire du 3 juillet. Le lecteur nous pardonnera une approche encore plus synthétique que d'habitude.
- Entre les sujets en retard, et les sujets qui fâchent (la première catégorie n'excluant pas forcément la seconde), les CE en question furent agités, avec de nombreuses (et parfois longues) suspensions de séance.
- Plusieurs thèmes plombaient l'ambiance, notamment le rapport de la Commission Emploi du CE relatif aux projets de fermeture des boutiques de Parthenay, Villeneuve-sur-Lot et Saint-Jean-de-Luz (nous y reviendrons). Sans parler du sujet récurrent des moyens informatiques des représentants au CE, moyens réduits, pour certains, à la portion congrue...



Boutiques : ferme ici, ferme là !

- La Commission Emploi du CE DOSO a été mandatée par le CE des 26 et 27 février pour étudier les incidences des fermetures de boutiques sur l'emploi. Les Commissions du CE étant logiquement censées éclairer les avis du CE, difficile pour le CE de se prononcer sur les projets de fermeture des boutiques de Parthenay, Villeneuve-sur-Lot et Saint-Jean-de-Luz sans avoir pris connaissance de ce rapport. Au CE des 18-19 juin, figuraient la présentation du fameux rapport, et les dossiers de fermeture. Sauf que le rapport n'était pas prêt. Donc avis à remettre ! Naturellement, ce n'était pas du goût de la Direction, pressée de fermer les boutiques au plus vite. Motifs invoqués par elle : les vacances, et le bien-être des salariés déjà en dynamique sur les nouveaux postes. Dans le même temps, apparaissaient ça et là, dans les boutiques condamnées, des pétitions et des mails de managers, peut-être pas si spontanées que ça, pour que les fermetures se fassent au plus vite. Qui avait intérêt à mettre la pression sur le CE ?
- Au final, le fameux rapport est présenté au CE extraordinaire du 3 juillet, idem des projets de fermeture, mais pour ces derniers, l'avis devrait être rendu les 30 et 31 juillet. Ce que demandaient initialement les syndicats à l'unanimité, avant que la Direction ne propose un CE extraordinaire le 3 juillet. Beaucoup d'agitation pour revenir au point de départ...
- Cela pose le problème du « calage » des ordres du jour du CE et du travail en Commissions. Face à un CE relativement nouveau, la Direction a tenté (et réussi) à inclure dans l'ordre du jour des sujets qui méritaient plus de recul. Quant aux commissions, elles sont censées faciliter le travail du CE : ainsi la Direction, pour le bilan emploi et le bilan social, présentés au pas de course le 18 juin, demande de poser les questions à la Commission Emploi. Or, pour les fermetures de boutiques, elle voudrait court-circuiter la même commission pour aller au plus vite... Comprenez qui pourra !

Euratlantique / Belcier : le projet décolle avec Blériot !

- Feu vert du Comité Investissement France (CIF) pour la poursuite du projet de déménagement de J.-J. Bosc vers Belcier : une première bonne nouvelle. Cela permet à la DIG de poursuivre ses actions en vue de la signature du BEFA (Bail en l'Etat Futur d'Achèvement).
- A Belcier, les surfaces prises à bail seront un peu plus élevées que prévu (3 étages ½ soit 4400 m² au lieu de 4098 m²) d'où des places de parking supplémentaires (146 places voitures au lieu de 120, plus 9 places motos et 50 places vélos). Un RIE serait même à l'étude.
- Dans la série des bonnes nouvelles, la DIG a déniché un site rue Louis Blériot à Bègles susceptible d'accueillir dans de bonnes conditions les équipes nomades ainsi que le matériel : proximité de la rocade, des sites de J.-J. Bosc et Belcier, parking consistant et petit entrepôt sont ses principaux atouts. Il est envisagé d'y implanter les équipes nomades dès le début 2016.

Château d'Eau : ça s'en va et ça revient...

- Faire et défaire, c'est toujours faire... Vous avez connu il y a quelques années le départ des salariés DOMP (Moyens Propres) vers Ravezies (Bâtiment Lumine & Sens)? Un projet ruineux initié par une Directrice Territoriale vite repartie. Le retour de ces salariés à Château d'Eau se profile ! Les services de la relation clients seront regroupés pour libérer des espaces permettant de les accueillir.
- Le bail de Ravezies expire fin 2019. Or, le déménagement est prévu fin 2016. La Direction ne sait pas nous dire si des pénalités seront associées à ce départ prématuré. A notre avis, oui...

- Vu que les plateaux se vident peu à peu de leurs forces vives, la Direction trouve là un moyen de rentabiliser les m². Cela se justifie dans une logique de rétrécissement de l'emploi (et donc de notre entreprise) ; l'alternative, recruter pour remplir à nouveau les plateaux, n'est bien-sûr pas à l'ordre du jour.

- A l'actif du projet, reconnaissons qu'il est présenté très en amont. La Direction garantit le principe : « une personne, une position de travail ». En voulant travailler avec les salariés, un cabinet d'ergonomistes du travail, un architecte et un architecte d'intérieur, elle montre une volonté de bien faire. Les patios seront réaménagés en priorité (patio Nord d'abord puis patio Sud).

- Cette arrivée à terme de convives supplémentaires est une bonne nouvelle pour notre restaurant, qui travaille en sous-capacité actuellement (250-300 repas servis par jour pour une capacité de 400) et est ainsi en mesure d'absorber les nouveaux arrivants.

- Mais, comme « le diable est dans les détails », la CFE-CGC restera vigilante concernant la suite des opérations.

GSSO : tout nouveau, tout beau ?

- Pour les non-initiés, la GSSO, c'est la Gestion de la Sécurité et du Service aux Occupants. La Direction annonce la création dans chaque UI d'un Département Opérationnel Sécurité et Service aux Occupants (DO-SSO) d'ici le premier trimestre 2016.

- Objectif : prendre en charge au sein de chacune des UI la sécurité et le service aux occupants des sites pour Limousin-Poitou-Charentes d'une part et Aquitaine d'autre part. La mise en œuvre de ce projet se fera progressivement et concerne directement un nombre restreint de salariés.

- Tout le personnel SSO sera rattaché à chaque UI. Les managers SSO et les Chargés d'Affaires SSO seront responsables de la logistique et de la sécurité sur leur zone géographique. Déploiement progressif département géographique par département géographique. Il est également prévu la mise en place d'un accompagnement personnalisé.

- Boutiques et Multi-pôles (Eysines, Pessac) ne sont pas concernés. Le SST (les préventeurs) non plus.

Le e-learning, passager clandestin

- La Commission Formation et Handicap présente son bilan du plan de Formation 2014. Les objectifs quantitatifs du plan de formation sont atteints avec 103% des heures prévues. Ce qui représente en moyenne 36 heures par salarié. Plus de 85% des salariés ont été formés. Les dépenses de formation frôlent les 15 millions d'euros. Les formations internes représentent 70% des formations.

- Les évaluations à chaud (juste après les formations) sont bonnes avec 18/20 de moyenne, sauf pour la classe virtuelle en retrait avec 16,5/20. Les évaluations à froid ressortent à 87% côté apprenants et 94% côté managers.

- A notre étonnement, la formation en e-learning « pur » (l'autoformation), jadis présentée comme la panacée, mais parfois peu appréciée, joue au passager clandestin : elle n'est pas comptabilisée dans le bilan de formation ! Ce qui, au passage, contribue à relever les notes des évaluations (voir ci-dessus). Quid de l'entreprise digitale dont on nous rebat les oreilles? Pas d'inquiétude : *Orange Learning*, le nouvel applicatif de gestion de formation arrive en 2016, remplaçant le mal nommé *Performance Formation*. L'autoformation ne sera plus oubliée.

Prochain CE les 30 et 31 juillet 2015

Vos représentants CE CFE-CGC :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926

Marie-Noëlle d'Arbaumont Elue Suppléante 0670755395

Jean-Jacques Marchi Représentant Syndical 0689923475

Retrouvez la version électronique de cette lettre et toutes les informations de votre établissement : <http://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

Activités Sociales et Culturelles des CE

www.lemelleurdesce.com

nos lettres nationales : Comprendre & Agir et Épargne & actionnariat salariés
pour vous abonner : info@cfecgc-uns-a-ft-orange.org

nos blogs : www.telecoms-media-pouvoir.net
www.adeas.org



www.facebook.com/cfecgc.orange

www.twitter.com/CFECGCOrange